

L'illustration évoque cet épisode d'Enée le pieux qui, emportant son père infirme sur ses épaules, fuit la ville de Troie laissée à son terrible sort. Ce personnage mythique sera regardé par les Romains comme le fondateur de leur civilisation, née des douleurs de l'exil. Le propos est de donner une assise civilisationnelle à cette question de l'origine en interrogeant l'histoire du droit et des institutions, entendue largement. L'histoire n'est pas en effet simplement un ensemble de faits et d'événements saisis dans leur matérialité positive. Elle se présente comme un récit plus ou moins légendaire qui s'ordonne à un parti pris historiographique. C'est ce que met en évidence la grande épopée de Virgile. La force créatrice de l'imagination rejoint une volonté d'exalter cette romanité constituée autour des valeurs ancestrales, au moment où la Ville éternelle se prépare à devenir le centre d'un immense empire. Cette ambition de conjurer les périls d'une dissolution de l'identité romaine est d'autant plus remarquable qu'elle sera à l'arrière-plan de cette ample réflexion sur la « décadence des Romains », thème qui occupera longtemps l'esprit des Européens. L'histoire européenne est taraudée par cette tension qui surgit du rapprochement de ces deux formules quasiment proverbiales : d'un côté, *tous les chemins mènent à Rome* ; de l'autre, *Rome n'est plus dans Rome*.

Il n'est pas inutile de retracer l'origine de tel ou tel principe ou institution. *Ab ovo* ; « à partir de l'œuf » : ce sont ces mots que prononcent les Latins qui font ici référence à la naissance de la belle Hélène dont l'enlèvement déclenchera la guerre de Troie. Mais le tour de force, c'est de tenter de retrouver dans le traitement historiographique ou intellectuel réservé à la question de l'origine le signe révélateur d'un projet, d'une direction existentielle, d'une communauté d'intention. L'origine devient le foyer d'un volontarisme qui exige, pour produire tous ses effets normatifs dans l'ordre politique ou social, la formation d'une *conscience de soi*. Ce colloque jette ainsi une lumière sur cette conscience de soi que veut soutenir la théologie politique de l'ancienne France. Il propose en second lieu un regard sur ce basculement dans la modernité qui libère un espace pour l'affirmation d'une conscience individuelle et démocratique. Pris dans les rets d'une culture de l'immuable et de la fidélité à quelque figure tutélaire ou tourné vers une exigence d'autonomie et de garantie juridictionnelle, le droit n'est peut-être, au bout du compte, qu'une composition prospective autour de la question de l'origine.

Renseignements et inscription

Inscription gratuite obligatoire par mail auprès de

Véronique PICARD
Ingénieur d'études

Responsable administrative de l'IRJI François-Rabelais (EA-7496)
veronique.picard@univ-tours.fr

02 47 36 11 70

Date limite d'inscription : 8 octobre inclus

7 heures de formation reconnues pour les avocats

COLLOQUE

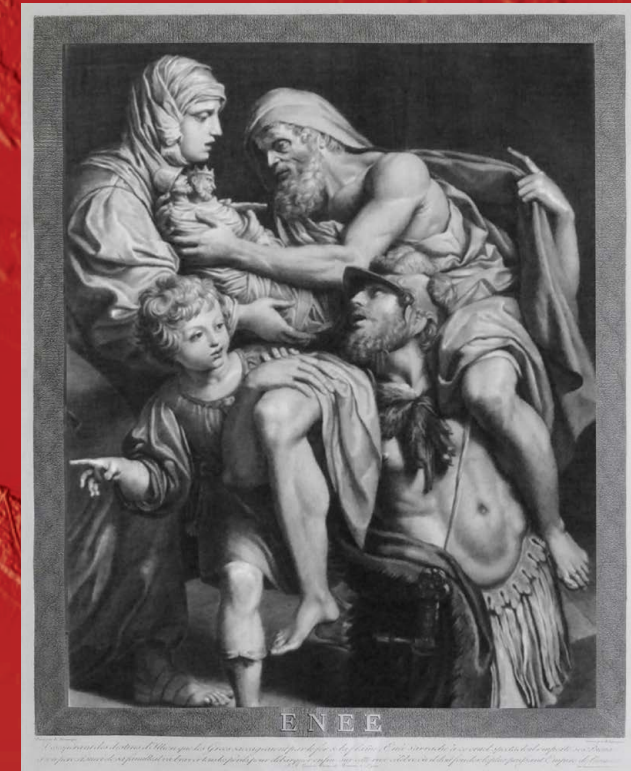


Institut de Recherche Juridique Interdisciplinaire
François-Rabelais (EA - 7496)

Le droit et la question de l'origine

Sous la direction de Stéphane MOURÉ

avec le concours de Paul CHAUVIN-HAMEAU et Alexandre DEROCHE



Programme

Faculté de droit, économie &
sciences sociales de Tours
Bâtiment B - Amphi E
50 avenue Jean Portalis
37200 Tours



Vendredi 15 octobre 2021

Le droit et la question de l'origine

Colloque de Tours

vendredi 15 octobre 2021

9h30 - Allocutions de bienvenue

Julien BOURDOISEAU, Doyen de la Faculté de droit, économie & sciences sociales de l'Université de Tours

Pierre-Yves MONJAL, Professeur de droit public, Faculté de droit, économie & sciences sociales de l'Université de Tours, co-directeur de l'IRJI François-Rabelais (EA 7496)

9h45

Pharamond : portrait d'un fondateur inachevé

Stéphane MOURÉ, Maître de conférences d'histoire du droit, Faculté de droit, économie & sciences sociales de l'Université de Tours

10h15

L'origine divine du pouvoir royal au XII^e siècle

Guillaume BERGEROT, Maître de conférences d'histoire du droit, Université Catholique de l'Ouest (UCO)

10h45 - Pause

11h00

L'origine de la loi dans la pensée thomiste

Pierre-Louis BOYER, Maître de conférences d'histoire du droit, Faculté de droit, sciences économie & gestion de l'Université du Mans

11h30

Le discours des origines dans les revendications de Catherine de Médicis sur le royaume du Portugal

Paul CHAUVIN-HAMEAU, Maître de conférences d'histoire du droit, Faculté de droit, économie & sciences sociales de l'Université de Tours

12h00 - Discussion

12h30 - Pause déjeuner

14h00

Un discours d'origine peut-il fonder le droit ?

Pascal NOUVEL, Professeur de philosophie, Directeur du Centre d'Éthique et de Philosophie Contemporaine, Université de Tours

14h30

Les origines philosophiques et anthropologiques de la société civile

Henri BOUILLON, Maître de conférences de droit public, UFR Sciences Juridiques Économiques Politiques de Gestion de l'Université de Franche-Comté

15h00

La défense des alleux : un discours français sur les origines de la propriété

Alexandre DEROCHE, Professeur d'histoire du droit, Faculté de droit, économie & sciences sociales de l'Université de Tours

15h30 - Discussion

15h45 - Pause

16h00

La justice criminelle et le refrain des droits de l'homme sous la Révolution française

Loris CHAVANETTE, Docteur en histoire

16h30

Les origines de la volonté du peuple : un mystère du droit constitutionnel ?

Bruno DAUGERON, Professeur de droit public, Université Paris-Descartes, Directeur du Centre Maurice Hauriou

17h00

Les origines du modèle européen de « démocratie par le droit »

Martial MATHIEU, Professeur d'histoire du droit, Faculté de droit de l'Université de Grenoble

17h30 - Discussion

18h00 - Fin de la journée d'étude